



## Annulation d'un colloque scientifique ou la trumpisation de la recherche française

Nous avons appris avec consternation l'annulation, par l'administrateur du Collège de France, de la tenue du colloque « *La Palestine et l'Europe : poids du passé et dynamiques contemporaines* » – prévu les 13 et 14 novembre – pourtant programmé depuis plusieurs mois par la chaire d'histoire contemporaine du monde arabe du Collège de France et le Centre arabe de recherches et d'études politiques de Paris (CAREP Paris).

Cette décision a été prise à la suite d'une « polémique » lancée par le journal Le Point, puis relayée par des réseaux d'extrême-droite et la LICRA. Cela a mené à des pressions directes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, publiquement revendiquées par le ministre Philippe Baptiste sur son compte X. Dans sa communication avec l'administrateur, il réussit le tour de force de prétendre protéger la liberté académique tout en la foulant aux pieds. Ces événements graves s'inscrivent dans une série d'atteintes aux libertés scientifiques, qui s'est notoirement accentuée ces deux dernières années sur le sujet de la Palestine mais qui concerne toute question de recherche qui ne serait pas alignée sur les intérêts du gouvernement.

Rappelons enfin que les intervenantes et intervenants, spécialistes de longue date de leur sujet, sont nommément mis en cause et ainsi jetés en pâture sur des réseaux sociaux d'extrême droite, qui relaient les propos diffamatoires de la LICRA, avec des accusations d'incompétence et de partialité. Ces accusations sont rigoureusement infondées : porter sur ces chercheurs le discrédit d'antisémitisme ou de militantisme revient à disqualifier sans fondement leurs travaux, pourtant validés par leurs pairs.

Cette intrusion du pouvoir politique dans le domaine de la recherche est extrêmement grave et menace l'ensemble des libertés académiques. Cette dérive trumpiste et son extension aux institutions académiques françaises du pouvoir français ne peut être acceptée.

Même si ce colloque se tient finalement en ligne, le SNTRS-CGT condamne avec force la décision de l'annuler. Cette annulation remet gravement en cause les libertés académiques.